



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2024

REÇU À LA SOUS PRÉFECTURE
DE FORCALQUIER

26 JUIN 2024

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Délibération n°2024-23

Thème : BUDGET ET FINANCES 4

Objet : Admission en non-valeur de créances

L'an deux mille vingt-quatre le vingt du mois de juin, le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 14 juin 2024 s'est réuni à l'Hôtel de Ville dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur David GEHANT.

Membres en exercice : 29 Membres présents : 20 Pouvoirs : 8 Suffrages exprimés : 28

Étaient présents :

David GEHANT, maire ; Emmanuel LUTHRINGER, adjoint ; Thomas CHERBAKOW, adjoint ; Sylvie SAMBAIN, adjointe ; Caroline MASPER, adjointe ; Sandrine LEBRE, adjointe ; Karima COEURET, adjointe ; Jacqueline VILLANI, conseillère municipale ; Didier MOREL, conseiller municipal ; Michel DALMASSO, conseiller municipal ; Aurélie ANNEQUIN, conseillère municipale ; Gérard PETEY, conseiller municipal ; Elodie OLIVER, conseillère municipale ; Fabien JOURDAN, conseiller municipal ; Danièle KLINGLER, conseillère municipale ; Lisa MARCEL, conseillère municipale ; Geoffroy GONZALEZ, conseiller municipal ; Charles DANNAUD, conseiller municipal ; Jean-Michel GRES, conseiller municipal ; Alix POINSO, conseillère municipale.

Étaient représentés :

M. Jean- Pierre GEORGE, adjoint donne procuration à Mme Karima COEURET
Mme Charlotte SOULARD, adjointe donne procuration à M. Emmanuel LUTHRINGER
Mme Francine GIAY- CHECA, conseillère municipale donne procuration à Mme Jacqueline VILLANI
M. Jérémie DENIER, conseiller municipal donne procuration à Mme Aurélie ANNEQUIN
M. Rémy ROTA, conseiller municipal donne procuration à M. Fabien JOURDAN
Mme Virginie FAYET, conseillère municipale donne procuration à M. Michel DALMASSO
Mme Morane SOULIE, conseillère municipale donne procuration à M. David GEHANT
Mme Lorraine PRUNET, conseillère municipale donne procuration à Mme Danièle KLINGLER

Absents excusés :

Jean-Pierre GEORGE, Charlotte SOULARD, Francine GIAY-CHECA, Jérémie DENIER, Rémy ROTA, Virginie FAYET, Morane SOULIE, Michel CHAPUIS, Lorraine PRUNET.

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire choisi au sein de la présente Assemblée ; Madame Elodie OLIVER a été désignée à la majorité des suffrages pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

VU le code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT que la décision d'admission en non-valeur relève de la compétence du conseil municipal,

CONSIDERANT que ces créances correspondent à des titres de recettes exécutoires émis à bon droit par la commune de Forcalquier, mais pour lesquels les démarches de recouvrement entreprises par le comptable public sont restées vaines du fait de l'insolvabilité ou de la disparition du débiteur,

CONSIDERANT que l'état des produits irrécouvrables dressé par le Trésorier s'élève à un montant de 1 414,90 €,

CONSIDERANT qu'il est désormais certain que ces créances ne peuvent plus faire l'objet d'un recouvrement en raison des motifs d'irrécouvrabilité évoqués par le comptable.

Ceci exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE :

- D'admettre en non-valeur les créances communales dont le détail figure en annexe,
- Dit que les crédits sont prévus au budget 2024,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou en cas d'empêchement, un adjoint ou un conseiller municipal à effectuer toute démarche consécutive à cette décision et à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 28
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jours, mois et an susdits,
POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,
David GEHANT



Acte publié le : 26 JUIN 2024



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

SGC DE FORCALQUIER

PLACE MARTIN BRET

04300 FORCALQUIER

TÉLÉPHONE : 04 92 75 02 90

MÉL. : sgc.forcalquier@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE

Jours et heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 9h-12h

Réception : Avec ou sans RDV

Affaire suivie par :

Téléphone : 04 92 75 02 90

Forcalquier, le 14/03/2024

Monsieur le Maire

Hotel de ville

04300 FORCALQUIER

REÇU À LA SOUS PRÉFECTURE
DE FORCALQUIER

26 JUN 2024

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Objet : Demandes d'admission en non valeur sur divers exercices

Ref : états ANV 20000 liste 5107460031

Monsieur le Maire,

Dans le cadre du traitement des restes à recouvrer, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un état de proposition en admission en non-valeur.

Après accord de l'assemblée délibérante, je vous remercie d'établir un mandat au c/6541 sans omettre de vérifier l'existence de crédits budgétaires correspondants, Les pièces justificatives à joindre sont constituées par la décision de l'assemblée et la liste de proposition (numéro de liste à intégrer comme référence dans le mandat).

Budget 20000 = 1414,90 €

Le refus devra être motivé.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de ma considération distinguée.

Le Comptable Public

Jacky LEVEIGLE
Inspecteur divisionnaire
des Finances Publiques

EDITION HELIOS		Présentation en non valeurs		ampliée à la date du 14/03/2024		00-4010 - SGC FORCALQUIER		20000 - COMMUNE DE FORCALQUIER	
Exercice 2024		Numéro de la liste 5107460031		2 pièces présentées pour un total de 1414,9					
Catégories et natures juridiques de débiteurs		Personne physique - Part	1 Pièce	450					
		Personne morale de droit	1 Pièce	964,9					
Catégories de produits		AUTRES PRODUITS DE	1 Pièce	450					
		DROITS DE VOIRIE	1 Pièce	964,9					
Motifs de présentation		PV carence	1 Pièce	964,9					
		Décédé et demanda renoncé	1 Pièce	450					
Tranches de montant		Inférieur strictement à 100	0 Pièce	0					
		Supérieur ou égal à 100 €	2 Pièces	1414,9					
		Supérieur ou égal à 1000 €	0 Pièce	0					
		Supérieur ou égal à 5000	0 Pièce	0					
Exercice de P.E.C		2021	1 Pièce	450					
		2015	1 Pièce	964,9					
Nature Juridique		Exant/les pièces	A. Références c/N° ord	imputation budg	Norm du redarable	Objet pièce	Montant restant à recourir	Motif de la présentation	Observations
Particulier		2021 431	170878-822-	DALMAT Alex	94	450	Décédé et demanda renoncement négative		
Société		2016 894	17338-91-	PIZZERIA DES CORDELIE	97	964,9	PV carence		
				TOTAL		1414,9			